



Camp Héron



Cultiver l'imaginaire,
pour des souvenirs
extraordinaires!

Guide des parents 2022



Table des matières

Introduction.....	3
Coordonnées.....	3
Modes d'inscriptions.....	4
Tarifs résidents.....	5
Politique de remboursement.....	5
Horaire.....	6
Service de garde.....	6
Retards et absences.....	6
Fiche santé.....	7
Code vestimentaire.....	7
Dans le sac à dos.....	8
Dans la boîte à lunch.....	8
Jeux d'eau.....	9
Premiers soins.....	9
Code de vie.....	9-10
Procédure des sanctions.....	10



Introduction

Bonjour chers parents,

L'été 2022 arrive à grands pas. Qui dit été, dit camp de jour. Nous sommes actuellement en plein dans les préparatifs. Nous allons vous organiser un été rempli de plaisir, de bonheur et de surprises. L'équipe d'animation a bien hâte de vous retrouver.

Le camp de jour **aura lieu du 27 juin 2022 au 19 août 2022**. Il sera offert aux enfants de 4 à 12 ans. Les enfants de 4 ans doivent avoir fréquenté la maternelle 4 ans.

Puisque la COVID-19 n'est pas encore tout à fait derrière nous, il se peut qu'il y ait encore quelques mesures sanitaires à respecter. Nous vous tiendrons informés en temps et lieu des divers développements.

Voulant offrir le meilleur service à nos citoyens, nous avons décidé d'adhérer à l'Association des camps du Québec. Nous sommes très heureux de vous annoncer que notre camp de jour répond maintenant à toutes les normes de sécurité, d'encadrement, de programmation ainsi que d'environnement. Nous vous promettons de continuer de vous offrir un camp de jour de qualité.



ACQ

**CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME**

2022

Ce guide des parents a été réalisé pour regrouper l'ensemble des renseignements importants concernant le camp de jour. Nous vous invitons à prendre le temps de le lire et même d'en faire part à vos enfants.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, nous vous invitons à contacter le service des loisirs, des événements et de la vie communautaire.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un magnifique été.

Les informations sont sujettes à changement sans préavis en fonction de l'évolution de la situation de la COVID-19.

Coordonnées

Bureau municipal



1980, rue Bonin
Saint-Barthélemy (Québec)
J0K 1X0



450 885-3511, poste 5015



loisirs@saint-barthelemy.ca

Chalet des loisirs



760, rang Saint-Jacques
Saint-Barthélemy (Québec)
J0K 1X0

École Dusablé



601, rue Du Sablé
Saint-Barthélemy (Québec)
J0K 1X0



Modes d'inscriptions

Une priorité sera offerte aux citoyens de la Municipalité de Saint-Barthélemy
Premier arrivé, premier servi!

Inscription en ligne via la plateforme Qidigo

Dorénavant, nous utiliserons la plateforme Qidigo pour l'ensemble de nos inscriptions. Vous constaterez entre autres qu'elle est beaucoup plus simple à utiliser. Vous devriez être en mesure de vous y retrouver plus facilement.

Scannez le code QR pour un accès direct à la plateforme.



Si toutefois vous éprouvez des difficultés avec l'inscription en ligne, vous pouvez passer au bureau municipal et nous le ferons avec vous. Cependant, nous ne pouvons pas garantir qu'il restera des places disponibles.

Période d'inscriptions

Pour les résidents de Saint-Barthélemy

**Du 9 mai 2022 à 9 heures au
22 mai 2022 à 16 heures.**



Pour tout le monde

**Du 22 mai 2022 à 16 heures au
10 juin 2022 à 23 h 59.**

Liste d'attente



Vous n'arrivez pas à vous inscrire, car c'est complet? veuillez communiquer avec le service des loisirs pour être ajouté sur la liste d'attente.



Modalités de paiement



Possibilité de payer en un seul ou en deux versements lors de l'inscription.

- 50 % du montant total lors de l'inscription;
- La balance doit être payée avant le **jeudi 21 juillet 2022**.

Modes de paiements acceptés

En ligne : cartes de crédit (Visa ou Mastercard);

En personne : cartes de crédit, carte de débit, argent comptant ou chèques (postdatés).

La Municipalité de Saint-Barthélemy facturera des frais de 50\$ pour tout chèque sans provision.

***Notez qu'aucune taxe ne sera chargée.**

Des frais administratifs de 3% sont inclus dans le prix.

***En cas de non-paiement, l'inscription de votre enfant sera annulée.**



Tarifs résidents



Tarif par semaine, par enfant

1^{er} enfant

Camp de jour : 45 \$
Service de garde : 10.50 \$

2^e enfant

Camp de jour : 37.25 \$
Service de garde : 10.50 \$

3^e enfant ou plus

Camp de jour : 29.50 \$
Service de garde : 10.50 \$



Rabais pour l'été

Rabais sur le prix du camp de jour seulement si l'enfant est inscrit à au moins 7 semaines.

Cela revient donc à : 1^{er} enfant : 310.50 \$ 2^e enfant : 260.25 \$ 3^e enfant : 210.00 \$

Activités spéciales

** Le tarif des activités est inclus dans le prix du camp de jour **

6 juillet 2022 : ClubFy

13 juillet 2022 : Sortie au Havre Familial

20 juillet 2022 : Éducazoo

3 août 2022 : Méga-Animation

10 août 2022 : Camp de Magie

**Les descriptions se trouvent à la fin du calendrier des thématiques 2022.

Chandail de camp

Chaque enfant a le droit à un chandail de camp. Il vous est offert gratuitement grâce à la Caisse Desjardins de D'Autray.



Vous avez la possibilité d'en acheter un deuxième au coût de 10,50 \$

Politique de remboursement

Avant le 20 juin 2022

Remboursement intégral, sans frais, sans raison nécessaire.

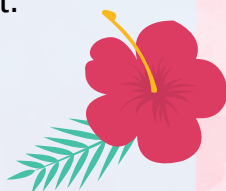
Après le 22 juin 2022

Remboursement des semaines non débutés, 10 % frais d'annulation, (sans frais si raison médicale).

COVID-19

Si fermeture du camp de jour par le gouvernement du Québec et la santé publique, un remboursement intégral, des semaines non débutées sera fait.

L'intégral de la politique de remboursement se trouve sur notre site Internet.





Horaire

Camp de jour

Du lundi au vendredi
de 9 heures à 16 heures
Ouvert le 1^{er} juillet 2021



Service de garde (optionnel)

Du lundi au vendredi
de 7 heures à 9 heures et
de 16 heures à 18 heures

Service de garde



Le matin

Un animateur accueillera votre enfant.
L'animateur posera une série de questions sur l'état de santé de l'enfant.
L'enfant pourra entrer au camp si celui-ci ne présente aucun symptôme.

Le soir

Un animateur vous accueillera à la porte.
Une pièce d'identité pourrait vous être demandée pour valider votre identité.
Votre enfant viendra vous rejoindre à l'extérieur du bâtiment.

Il est de votre responsabilité de mentionner, dans la fiche santé de l'enfant, le nom de toutes les personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

Si vous prévoyez arriver plus tôt que 16 heures, veuillez aviser un animateur ou appelez le responsable des loisirs à la municipalité afin qu'il transmette le message.

COVID-19

**Les parents pourront entrer dans les bâtiments, mais devront porter le masque.
Une distance de deux mètres sera exigée entre chaque parent.**



Retards et absences

En cas de retard le matin (arrivée après 9 heures) ou d'une absence pour la journée, nous vous demandons de téléphoner le responsable des loisirs pour lui en informer. Par la suite, il avertira les animateurs.

Si vous arrivez en retard le soir, **des frais supplémentaires de 5\$, par enfant, par tranche de cinq minutes vous seront chargés.** Une feuille sera signée.

Fiche santé



Lors de l'inscription de votre enfant, vous aurez une fiche santé à remplir. Il est de votre responsabilité de fournir les informations exactes. Si votre enfant a déjà fréquenté le camp, vous aurez simplement à vérifier la fiche actuelle.

Si votre enfant doit prendre un médicament (incluant l'ÉpiPen) au camp de jour, il sera important d'informer l'animateur présent le premier matin. Vous devrez remplir un document d'autorisation d'administration de médicament. Vous devrez prendre le temps d'expliquer à l'animateur la procédure pour l'administration du médicament. Veuillez mentionner à l'animateur l'endroit où trouver le médicament.

Il est de la responsabilité du parent d'aviser les animateurs de tous changements de l'état de santé de l'enfant. Advenant l'omission d'informations importantes relatives à la santé de l'enfant, la Municipalité se réserve le droit d'expulser ce dernier, et ce, sans remboursement.

Planitou

L'application Planitou permet aux camps de suivre les présences de façon interactive et de communiquer avec les familles comme jamais auparavant. Cette plateforme numérique intuitive est dédiée à la sécurité des enfants et permet de consigner une foule de renseignements, auxquels vous aurez accès en tout temps. Nous vous fournirons l'ensemble des informations sous peu.



Code vestimentaire

Nous demandons à ce que chaque enfant porte des vêtements confortables pour la pratique d'activités extérieures.

Conseillé



Déconseillé

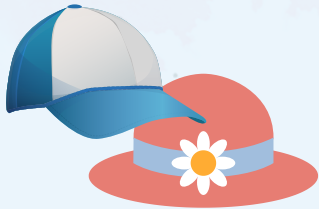


Dans le sac à dos



Veillez prévoir dans le sac à dos de chaque enfant :

Casquette ou
Chapeau



Sandale
pour jeux d'eau



Bouteille
d'eau



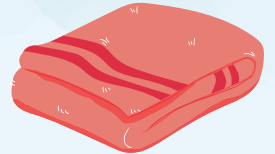
Crème
solaire



Maillot de
bain



Serviette de
plage



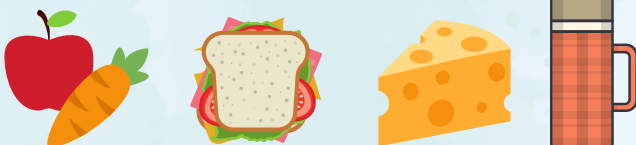
Aucun effet personnel ne sera accepté au camp de jour.



Dans la boîte à lunch

Veillez prévoir un lunch santé. Il doit être froid ou dans un thermos. Veillez prévoir un minimum de deux collations. **Aucun aliment comportant des noix, des arachides ou des fruits de mer ne sera accepté sur les sites du camp de jour.**

Acceptés



Refusés



Veillez mettre une glace de type « Ice pack » pour garder le lunch au froid.



Jeux d'eau

Afin de réduire les contacts, nous opterons pour des jeux d'eau (fusils à l'eau, etc.) au camp de jour plutôt que la piscine du camping. Il est donc important de prévoir un maillot de bain, une serviette et des sandales ou souliers d'eau dans le sac à dos de votre enfant.



Premiers soins



Si un accident majeur subvient au camp de jour, un animateur ou le responsable des loisirs entrera en contact avec la personne à contacter en cas d'urgence (fiche santé). Nous vous tiendrons informé rapidement. L'animateur remplira un rapport pour tous types d'accidents ou d'incidents. Si vous le désirez, nous pouvons vous fournir une copie de ce rapport. Nous devons cependant garder l'originale.

Code de vie

Nous demandons à ce que tous les parents et les enfants prennent connaissance de ce code de vie. Si ce dernier n'est pas respecté, des sanctions seront appliquées selon la gravité du manquement.

Général :

- Ne pas quitter les lieux sans l'autorisation des animatrices ou des parents avec une autorisation écrite.



Respect de soi :

- Avoir une attitude positive et participer activement aux activités proposées;
- Porter des vêtements décents et adaptés aux activités;
- Apporter des collations et des repas sains pour la santé en excluant les noix, les arachides et les fruits de mer;
- Avoir en sa possession le matériel obligatoire de la journée.



Code de vie - suite

Respect des autres :

- Respecter en tout temps les animateurs, les autres enfants présents ainsi que toute autre personne présente au camp;
- Utiliser un langage approprié (aucun blasphème ne sera toléré) avec tout le monde;
- Être poli en tout temps : deux mots magiques à intégrer au vocabulaire... Merci et s'il vous plait;
- Aucune forme de violence ne sera tolérée.



Respect de l'environnement :

- Respecter l'environnement du camp (ne pas jeter de déchets par terre, ne pas laisser traîner votre matériel partout. Tenir les lieux propres.

Toutes autres consignes, gestes ou paroles qui pourraient nuire au bon déroulement ou à la sécurité et l'intégrité des enfants, qui ne sont pas mentionnés ci-haut, seront pris en considération.

Procédure des sanctions

Selon la gravité du manquement, voici la procédure des sanctions :

1^{er} avertissement (verbal) :

- Discussion avec le jeune et réflexion écrite signée par les parents.
- Un animateur rencontrera les parents afin de discuter de la situation et expliquer les prochaines étapes.

2^e avertissement (écrit) :

- Discussion avec le jeune et réflexion écrite signée par les parents.
- Le responsable des loisirs rencontrera les parents pour discuter de la situation afin d'y trouver une solution.
- Une suspension temporaire pourrait être appliquée selon la gravité du manquement.

3^e avertissement (écrit + expulsion) :

- Expulsion pour le reste de l'été, sans remboursement.

Voici des comportements qui seraient susceptibles de provoquer un renvoi :

Violence, impolitesse répétée, langage vulgaire ou inacceptable, mordre les autres, bousculade, bataille, bris de matériel volontaire, vandalisme, etc.

